# Lettre d'Information Janvier 2019

*Sommaire :*

*Le Mot du Maire*

*Remise de médaille à Mme THIERIOT*

*Les P'tits Drôles*

*La vie de nos associations*

*Infos diverses*

*Nous contacter*

*Mairie*
*2, route de Peyrat le Château*
*87 460 Cheissoux*
*Téléphone : 0555695054*

*Messagerie :*
mairiecheissoux@wanadoo.fr

*Site : www.cheissoux.fr*

*Horaires :*

*du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30*

*les samedis de de 10 h 30 à 12 h 30*

*Le Comité de Rédaction est composé des conseillers municipaux et du secrétariat de Mairie*

Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

Avant toute chose, je tiens à remercier celles et ceux d'entre vous qui assistaient à la cérémonie des vœux d'autant que je vous avais conviés à une heure inhabituelle.
J'ai été très sensible aux marques de soutien que beaucoup m'ont adressées et je vous en suis reconnaissant.
Ce moment de l'année est bien sûr consacré aux vœux que chacune et chacun, nous formulons. Bien au-delà d'une bienséance sociale c'est aussi un temps privilégié pour échanger, partager mais peut-être plus encore pour écouter.
L'actualité sociale illustre parfaitement ce besoin d'écoute, de participation aux décisions que nombre de citoyens souhaitent.
C'est également, n'en doutons pas, le mal être, le malaise profond et les difficultés croissante dans notre quotidien qu'expriment ces manifestations.
L'instant est d'importance et le grand débat national initié par Monsieur le Président de la République doit permettre d'envisager les solutions pour améliorer la situation de chacune et chacun.
Personne ne doit se résigner à la précarité pas plus qu'à l'exclusion d'une vie sociale épanouie.
Notre monde rural n'échappe pas à ces difficultés à titre individuel ou collectif nous avons tous en tête des situations que la république une et indivisible ne saurait accepter.
D'un point de vue purement administratif la mise en place des grandes régions comme la fusion des communes vers laquelle on nous oriente malgré nous, se traduit immanquablement par l'éloignement des services publics. Cette France à plusieurs vitesses ne fera que renforcer notre sentiment d'injustice. Nous ne voulons pas être des espaces oubliés de la République.
La proximité dans ce qu'elle a d'expression humaine, est de toute évidence une opportunité en ce qu'elle privilégie l'intérêt de l'homme.
Dans la gestion du quotidien je suis désabusé, parfois même en colère,

- quand je constate les difficultés pour obtenir la visite d'un médecin un week-end
- quand je sais les déplacements nécessaires pour se procurer le traitement prescrit
- quand j'observe que le courrier n'a pas été distribué
- quand les demandes de certificat d'urbanisme sont trop souvent refusées dans les petites communes où il n'y a pas de document d'urbanisme. Cette absence étant liée au coût beaucoup trop élevé de mise en place d'une carte ou autres documents.

Autant de désagrément dont nous nous passerions bien !
Face à ce que je considère comme des défis à l'intelligence et au bon sens, j'oppose la volonté de faire que les choses avancent.
C'est les sens de mon engagement vieux de plus de trente ans aujourd'hui.
Demain comme hier, je vous assure mes chers concitoyens de la pugnacité qui m'anime pour défendre notre monde rural.

Thierry MENUCELLI

### *Médaille Régionale Départementale et Communale attribuée à Mme THIERIOT*

C'est avec une vraie émotion que j'ai remis la médaille Régionale, Départementale et Communale que Mr le Préfet a, sur ma demande, attribuée à Marie-Pierre THIERIOT.

Pendant plus de 20 ans, Marie-Pierre n'a cessé de mettre les qualités qui sont les siennes au service de la commune et de ses concitoyens. Elle a fait preuve d'une extrême attention aux autres, elle n'a jamais ménagé son investissement associatif et elle a participé très activement à la mise en œuvre des dossiers communaux. Elle devient adjointe d'Alain OHIER en février 1988. Lorsque le 18 novembre 1997, je succèderai à Alain OHIER, je la solliciterai pour qu'elle recouvre ce poste et m'accompagne dans les mandats à venir ; ce qu'elle acceptera à ma grande satisfaction. En 2014, elle a souhaité prendre un peu de recul avec la vie municipale pour profiter d'un repos bien mérité. Mais chasser le naturel, il revient au galop, aussi est-elle la Présidente du Foyer Rural et à ce titre constitue-t-elle une pierre angulaire de l'organisation des manifestations. Pour cette inlassable énergie toujours mise au service de tous et en remerciement à tant de bienveillance, voilà donc la médaille ainsi que le diplôme qui participent de mes respectueuses félicitations.

L'association « Les P'tits Drôles », créée en 2000, propose aux enfants, de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal, Bujaleuf - Cheissoux - Saint Julien-le-Petit, implanté à l'école de Bujaleuf, des activités périscolaires diversifiées en fonction de l'âge. Prenant en compte les rythmes de l'enfant, les élèves de petite section ne bénéficient pas d'action. En 2016, un nouveau service a pris place, la garderie animée du mercredi après-midi (hors vacances scolaires) ouverte prioritairement aux enfants de toutes sections dont les parents travaillent mais aussi aux parents en nécessitant le besoin en cas de rendez-vous.

Les actions ont lieu ; pour le périscolaire les lundi et vendredi de 15h30 à 16h30, pour la garderie animée, le mercredi de 13h00 à 18h00 ; grâce à la volonté et au financement des trois communes ainsi qu'à la participation des bibliothèques de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière qui, ces dernières, interviennent en périscolaire et sur le temps de classe. Seule une cotisation d'adhésion à l'association, pour l'année scolaire, de 2 € par famille est demandée à l'inscription. Le service de garde du mercredi fait l'objet d'une facturation de 7 € par enfant et par après-midi (ne comprenant pas le déjeuner ni le goûter). Pour mener à bien les projets, l'association fait appel à des intervenants qualifiés de notre territoire. 83 % des effectifs concernés adhèrent volontiers aux animations périscolaires, des élèves non-inscrits viennent, de temps à autre, en découverte des actions et 10 enfants sont inscrits à la garderie du mercredi.

Les actions en détail : Le périscolaire / Il était un livre (MS au CM2) ; Tir à l'arc (CE2 au CM2) ; Slackline (CE1 au CM2) ; Les détectives (GS et CP) ; L'édition « Les P'tits Drôles » (CE1 et CE2) ; Chamboule tout (MS au CP) ; Sciences amusantes (MS au CP) ; Construire avec du papier (CP et CE1) ; Atelier théâtre (CP au CM2) ; Atelier aquarelle (CE1). La garderie du mercredi : Code de la route revisité par les enfants ; Tricot ; Confection de costumes pour Halloween ; Fabrication de sapins et de décorations pour Noël ; Sortie bibliothèque ; Sports ; Jeux de société ; Dessins libres et aménagement moments de pause quel que soit l'âge de l'enfant.

Les enfants participent avec plaisir aux animations, ne manquant pas, au passage, d'insuffler leurs idées ou de demander le planning de la période suivante. Comme quoi, communication, découverte, partage, plaisir et temps de pause sont les atouts majeurs pour nos enfants.

## *Un champion de France à CHEISSOUX*

**Vous en saurez plus en lisant le prochain bulletin municipal qui consacrera un article au championnat de France obtenu par Dillan MORAIS. En attendant toutes nos félicitations au champion.**

# La vie de nos associations

**Le Comité des Fêtes** est toujours très actif. La venue des Montgolfières le dimanche 22 juillet fût très appréciée ainsi que le repas de la veille. Le Concours de pétanque n'a pas démérité samedi 1er septembre avec plus de 20 équipes inscrites. Rendez-vous les 20 et 21 juillet pour le retour des Montgolfières et le couscous du samedi soir. Tout nouveau bénévole sera le bienvenu dans l'équipe.

**L'Association des Retraités de Cheissoux** a connu un franc succès avec son concours de Belote du 25 avril et son LOTO du 9 septembre. L'association se réunie tous les dernier mercredi du mois autour d'un bon goûter et de jeux de société afin d'offrir un moment de convivialité à nos ainés. Elle propose aussi des repas au restaurant et des voyages organisés. N'hésitez pas à y adhérer pour passer de bons moments.

**Le Foyer Rural** vous a présenté comme à son accoutumé le concert des journées européennes du patrimoine le 16 septembre avec CORTESE pianiste classique qui nous a offert une prestation de qualité. Le dimanche 16 décembre c'était au tour des chants de Noël européens de réchauffer notre Eglise.

**Le Café associatif La Bohème** a été bien accueilli au sein du village et le bilan de ces derniers mois est très positif. Plusieurs rendez-vous réguliers ont été mis en place, tels que le marché gratuit tous les premiers dimanche des mois impairs, une scène ouverte tous les premiers vendredi de chaque mois, une conversation française tous les jeudis à 18h30. La Bohème accueille également un marché de producteurs locaux tous les mercredis de 10h à 12h30.
A partir du 15 janvier commenceront des ateliers pâtisserie avec les jeunes du CEF de Moissannes. D'autres ateliers pourront être mis en place pour toutes personnes intéressées. L'AG se tiendra fin avril début mai et se clôturera par un verre de l'amitié pour tous et un repas convivial offert aux adhérents. La Bohème se veut un lieu de vie intergénérationnel et souhaite développer sa contribution à la vie locale et territoriale. C'est aussi un lieu de restauration où les produits locaux et le « fait maison » ont toute leur place. Renseignements 0555012066

# Dernières nouvelles…

Le **centenaire de la commémoration de l'armistice du 11 novembre** 1918 fût l'occasion de réunir la communauté anglo-saxonne autour de notre Monument aux Morts nous rappelant que nous serons toujours plus forts ensemble pour lutter contre les barbaries du monde.

La Commune a acquis, dans un but locatif, **la maison de Mme ROUDIER** dans le Bourg, afin de pouvoir accueillir une nouvelle famille. Toute personne intéressée peut prendre contact avec la mairie.

le monde allant vers…

Prochains ramassages des encombrants en porte à porte :

**lundi 18 mars**

**lundi 17 juin**

**lundi 29 juillet**

**lundi 28 octobre**

Il est impératif de donner la liste des objets que vous souhaitez voir collectés en mairie avant le jeudi précédent ces dates.

Mission Locale Rurale de la Haute Vienne | Le Réseau des Missions Locales

Tous les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion professionnelle et sociale peuvent recourir aux services de la Mission Locale Rurale. Une permanence est assurée à la Maison du Département d'Eymoutiers les jeudis de 14 h à 17 h RDV 0555082798 ou au Foyer Rural de St Léonard-de-Noblat les mardi, mercredi et jeudi matin RDV 0555568564

***ETAT CIVIL***

***DECES***

**Maria ROTY veuve ROUDIER**
le 12 juillet 2018

**Germaine JOUIN veuve MAUNOURY**
le 2 janvier 2019

**Jeannine BATAILLE**
le 10 janvier 2019

Toutes nos condoléances aux familles

LES COUPURES D'ELECTRICITE

Il vous est rappelé qu'en cas de coupure de courant non prévue vous devez contacter directement votre fournisseur au numéro indiqué sur votre facture.

Linky

Pour toute information sur les compteurs LINKY contactez le 0800054659

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

SEHV nos énergies en commun

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Dans le cadre d'un partenariat entre le SEHV, le PNR Millevaches en Limousin et le Ministère de l'Environnement, notre commune a pu bénéficier d'aide pour l'extinction nocturne de l'éclairage public. 9 dispositifs de commandes contrôlant 53 points lumineux ont été rénovés et équipés. La commune a choisi d'éteindre de minuit à 6 h du matin. L'économie générée par cette extinction de 2190 heures par an, est estimée à 53 %

***En février nous vous proposons de suivre une formation aux gestes qui sauvent (alerte, arrêt hémorragie, défibrillateur).***

***Durée 2 h. 20 € par personne.***

***S'inscrire en mairie.***